

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Région de la Saskatchewan			
<i>Vérification des pratiques de gestion : région de la Saskatchewan</i>			
DATE D'APPROBATION : 22-11-2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>planification des RH et des activités, la région analysera les incidences sur la planification des RH de chaque « engagement de planification » défini dans le plan d'activités de la région pour 2012-2013, et elle actualisera cette analyse lorsque le plan d'activités 2013-2014 sera terminé. Cette analyse de la planification des RH sera approuvée par le Comité de gestion des ressources humaines de la région et prise en considération dans les décisions relatives à la dotation et à l'apprentissage.</p>		<p>région de la Saskatchewan en vue d'une planification intégrée au niveau de la direction. On a adopté un gabarit comportant des éléments d'information sur la planification d'affaires aussi bien que sur la planification des RH. Une séance de planification des RH et de planification des activités intégrée a eu lieu au T4. Les directeurs, gestionnaires et employés présents y ont discuté des priorités régionales, y compris les incidences sur la gestion des Ressources humaines. L'information pertinente dans les deux cas a été intégrée au niveau stratégique au plan d'activités organisationnelles de la région de la Saskatchewan pour 2014-2015.</p> <p>Commentaire du SVE : Mise en œuvre en cours. La recommandation sera classée après la mise à jour du plan de la relève de la région de la Saskatchewan.</p>
<p>2. Le directeur général régional de la région de la Saskatchewan devrait utiliser les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, publiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> La région analysera les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) dans la région de la Saskatchewan. 	<p>31 mars 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture de dossier (terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification :</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Région de la Saskatchewan			
Vérification des pratiques de gestion : région de la Saskatchewan			
DATE D'APPROBATION : 22-11-2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>en février 2012, pour recueillir de l'information sur les problèmes potentiels concernant les communications, le moral des effectifs et l'éthique dans la région, et déterminer des données de référence qui serviront à l'élaboration d'un plan d'action en réponse à ces problèmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La région mettra sur pied un comité chargé du plan d'action relatif au SAFF de 2011, dirigé par un champion (EX) et composé de représentants de la gestion intermédiaire et du personnel de quatre bureaux. La région préparera et mettra en œuvre un plan d'action en réponse au SAFF de 2011. On communiquera au personnel le plan d'action proposé ainsi que des mises à jour régulières sur son état d'avancement. 		<p>En date du 31 mars 2013 :</p> <p>On a nommé un cadre champion pour élaborer le plan d'action du SAFF. Un groupe de travail formé d'employés de tous les niveaux et de tous les lieux de travail a été créé. Le groupe de travail a analysé les résultats du SAFF et tenu des séances de consultation du personnel dans les quatre bureaux. Le plan d'action du SAFF a été rédigé par le groupe de travail, approuvé par le Comité de gestion des ressources humaines et présenté lors d'une réunion de tout le personnel.</p> <p>SVE : La mise en œuvre est achevée. Terminé.</p>
<p>3. Le directeur général régional de la région de la Saskatchewan devrait s'assurer que la région adopte une approche officielle et documentée de la gestion du risque, incluant un processus continu et une structure de gouvernance pour définir, évaluer et surveiller les risques et pour attribuer la responsabilité des mesures d'atténuation des risques. Dans le cadre de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> La région élaborera un profil de risque régional en concertation avec les cadres intermédiaires et supérieurs, et avec le soutien technique des experts en gestion du risque de l'administration centrale d'AADNC. La région élaborera un plan d'atténuation du risque, qui fera l'objet d'un suivi par le Comité 	<p>Le profil de risque régional sera terminé d'ici le 31 janvier 2013.</p> <p>Le plan régional d'atténuation du risque sera</p>	<p>État :</p> <p>Demande de fermeture de dossier (terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification :</p> <p>En date du 31 mars 2013 :</p> <p>En consultation avec les gestionnaires intermédiaires et lors de discussions avec les gestionnaires principaux, on a établi un profil de risque ministériel ainsi qu'un outil de gestion du risque, qui permet de faire</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Région de la Saskatchewan			
<i>Vérification des pratiques de gestion : région de la Saskatchewan</i>			
DATE D'APPROBATION : 22-11-2012			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>création d'une approche régionale de gestion des risques, la région de la Saskatchewan devrait profiter de l'expertise de gestion des risques d'AADNC, le cas échéant, pour s'assurer d'adopter une approche cohérente.</p>	<p>régional de gestion financière.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'information s'appuiera sur l'information provenant de l'inventaire régional des risques et du plan d'atténuation du risque pour élaborer le plan d'activités 2013-2014 de la région et ses rapports trimestriels. 	<p>terminé d'ici le 31 mars 2013; il sera mis en œuvre et suivi à partir du 1^{er} avril 2013.</p>	<p>un suivi régulier des activités d'atténuation. Chaque risque de l'inventaire du risque ministériel est assigné à un directeur, qui assurera un suivi et fera le point sur les activités d'atténuation devant la haute gestion. L'inventaire du risque documente le processus de planification régionale intégrée pour 2013-2014.</p> <p>SVE : La mise en œuvre est achevée. Terminé.</p>
<p>4. Le directeur général régional de la région de la Saskatchewan devrait s'assurer que la région consigne officiellement son approche de la mesure du rendement, notamment en décrivant le processus utilisé pour définir, intégrer et suivre les indicateurs de rendement, et en faire rapport, ainsi que le processus utilisé pour rectifier le tir, au besoin.</p>	<p>La région continuera de définir les indicateurs de rendement et de faire le point sur ces indicateurs et les jalons dans les rapports trimestriels.</p> <p>La région mettra au point un système régional de mesure du rendement afin de consigner les processus utilisés pour définir et suivre les mesures du rendement et en faire rapport, dans les contextes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan d'activités et rapports trimestriels de la région. 	<p>mars 2013</p>	<p>État : Demande de fermeture de dossier (terminé)</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30 juin 2013 :</p> <p>Les indicateurs de rendement et les jalons ont été indiqués dans tous les rapports trimestriels pour 2012-2013.</p> <p>La région intégrera la mesure du rendement au processus de planification intégrée des RH et des activités. (Voir</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

Région de la Saskatchewan			
<i>Vérification des pratiques de gestion : région de la Saskatchewan</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 22-11-2012</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de travail au niveau des directions. • Plans propres aux projets et stratégies. • Ententes de rendement des cadres. 		<p>recommandation n^o 1.) Un gabarit sur la planification à l'échelon de la direction a été créé afin d'inscrire les jalons, les mesures du rendement et les cibles. Les directions feront un suivi interne des progrès relativement à ces indicateurs. Les principaux indicateurs ont été rassemblés dans le plan d'activités ministériel régional et feront l'objet de rapports trimestriels dans le cadre du processus de rapports trimestriels du Ministère.</p> <p>SVE : Mise en œuvre très avancée. La recommandation sera classée. Classée.</p>